

Le Conseil Municipal se réunira le **MARDI 20 OCTOBRE 2020 à 20H**, à la salle polyvalente (préconisation protection COVID 19).

L'accueil du public sera restreint afin de respecter une superficie de 4m²/personne. Les personnes sont invitées à venir avec un masque. Du gel hydroalcoolique sera mis à disposition à l'entrée.

ORDRE DU JOUR :

1. Adoption du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 21 juillet 2020
2. Compte-rendu des commissions municipales
3. CCVGL – Approbation du rapport Service public d'assainissement non collectif (*annexe 1 ci-jointe*)
4. CCVGL – Approbation du rapport 2019 Service public d'assainissement collectif (*annexe 2 ci-jointe*)
5. CCVGL – Désignation des membres de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT)
6. CCVGL – Désignation des élus représentant la commune dans les commissions intercommunales
7. Approbation du règlement intérieur du Conseil Municipal – Mandat 2020/2026 (*annexe 3 ci-jointe*)
8. Mise en place d'une sécurité civile
9. Urbanisme
 - a. Projet de cessions à des riverains
 - i. Emprises de stationnement dans le lotissement des Coccinelles
 - ii. Emprise route du Lay
 - b. Projet d'acquisition par la Commune – Emplacement réservé n°7 (route de la Dugeonnière)
10. Bâtiments – Eclairage public
 - a. Salle polyvalente – Lancement recherche maître d'œuvre et demandes de subventions Fonds de concours, Région et Département
 - b. Travaux d'effacement de réseau électrique lié au déploiement de la fibre optique – Rue de la Tranche (tranche 2) – Convention à passer avec le SyDEV
11. Ressources humaines :
 - a) Assurance des risques statutaires du personnel – Adhésion à la démarche de consultation en vue d'une souscription au Contrat Groupe
 - b) Création d'un poste d'adjoint administratif (état-civil/population/élection/cimetière/assurances)
 - c) Gratification départ en retraite
12. Finances :
 - a) Taxe de séjour 2020-Délibération du 29 juillet 2019-Correction erreur matérielle
 - b) Tarifs SMAC 2021
13. Affaires scolaires
 - a) Transport scolaire – Convention de délégation conclue avec la Région – Avenant n°2
 - b) Transport scolaire – Participation communale aux frais d'inscription des familles au service régional
14. Questions diverses